

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7353357901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7353357901>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 janvier 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Pierre ROSET, notaire à CAEN (14000) le 6 janvier 2024.

Dénomination : MANIGO.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 8 rue de l'Eglise, 14400 Monceaux en Bessin.

Objet : - L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la prise à bail de toute sorte et pour toute destination, la mise en valeur, la transformation de toutes constructions et par tous travaux de viabilité, la construction pour toutes destinations, l'aménagement, l'administration et la location de tout type faite à titre onéreux, le commodat, de tous biens et droits immobiliers ou de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; - Elle pourra éventuellement et exceptionnellement procéder à l'aliénation par voie de vente, échange ou apport en société des immeubles devenus inutiles ; - La propriété et la gestion, directe ou indirecte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de contrat de capitalisation etc. et de toutes liquidités, en euros ou en toute monnaie étrangère ; - L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou personnels ou toutes autres garanties nécessaires ; - La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier quel que soit sa composition, et plus particulièrement le emploi de toutes liquidités lui appartenant, pouvant provenir notamment de la vente de ses actifs immobiliers ou mobiliers ; - L'investissement pour son compte par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption, ou fusion ; -Et, généralement toutes

opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe de 600.000,00 €.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable prise dans les conditions d'une assemblée générale extraordinaire des associés..

La société sera immatriculée au RCS de Caen.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

